Communiqué de presse
Marseille, le 01.02 2019

Conseil municipal du 4 février : contre l'alliance des élus et des intérêts privés, portons la Marseille vivante et populaire qui peut gagner !

Le Collectif du 5 novembre – Noailles en colère appelle à participer massivement au rassemblement organisé par le collectif « Marseille contre les PPP » ce lundi 4 février, à 8h devant la Mairie. Nous soutenons nos ami·es qui depuis des mois se mobilisent, à travers des rassemblements, des pétitions, un travail fin d'expertise, pour dénoncer le projet de brader nos écoles à des opérateurs privés. Leur mobilisation a pris un nouveau tournant ces derniers jours avec la possibilité que l'action judiciaire entamée conduise à une annulation du projet. Le milliard d'euro prévu pour la rénovation et la mise en gestion des écoles de notre ville par des promoteurs privés a en effet été considéré par la rapporteure publique du tribunal administratif comme une dépense considérable et non convaincante. Les arguments du collectif et des plus de 10 000 signataires de la pétition en ligne ont donc été entendus et le projet de cession des services publics aux intérêts privés mis à nu.

Cette première victoire doit en appeler d'autres et mobiliser l'ensemble des citoyens concernés par le droit à la ville et la situation catastrophique de nos écoles que nous connaissons bien autour de Noailles, notamment à l'école du Cours Julien qui s'est retrouvée partiellement en péril au mois de novembre.
La mobilisation des habitants de Maison Blanche qui a permis d'obtenir le rachat et la rénovation des bâtiments a prouvé cette semaine que l'action collective peut payer. Nous félicitons nos amis de Maison Blanche pour cette mobilisation exemplaire qui a payé. Cet exemple doit nous encourager toutes et tous à poursuivre la mobilisation à l'échelle de la ville et autour du « Manifeste pour une Marseille vivante et populaire ».

Enfin, **nous nous mobiliserons également car ce conseil municipal sera l'occasion d'une délibération annoncée tardivement qui vise au transfert des compétences de police municipale et de relogement de la Ville vers la Métropole**. La Mairie trahit ainsi son incompétence en matière de gestion de la crise, qu'elle partage sur beaucoup d'aspects – rappelons-le – avec l'Etat, en toute continuité avec l'incompétence de ces dernières décennies en matière de traitement de l'habitat indigne, comme l'ont prouvé les nouvelles révélations de France Info concernant les budgets alloués à la réalisation des travaux d'office et jamais dépensés. Il s'agit également d'un nouveau mépris affiché face aux associations et collectifs qui négocient depuis des semaines pour l'avenir de Noailles et la Charte de relogement des personnes délogées de tout Marseille.
La délibération soumise au vote ne daigne même pas évoquer ce sujet. Qu'adviendra-t-il de ces semaines de négociations ainsi « transférées » ? Comment admettre que cette délégation se fasse en catimini, derrière le dos des associations et collectifs qui pourtant répondent systématiquement présents en réunion ? Depuis combien de temps les élus

savaient que ce transfert aurait lieu et font semblant de négocier avec nous ? La Métropole, pendant ce temps, n'a toujours pas souhaité répondre à nos propositions, se révélant ainsi tout autant méprisante. Rappelons également les propos de Mme Vassal qui nous réduisait à une « douzaine d'activistes » le 9 janvier lorsque nous lui demandions des réponses sur la situation des délogés.

Le 5 février, deux nouveaux immeubles rue de La Palaud seront détruits à Noailles, conséquence directe de leur abandon par les propriétaires et du mépris politique pour notre quartier. Des dizaines d'habitants sont évacués à la va-vite et un nouveau vide va se créer dans notre quartier, sans qu'aucune solution ne soit prévue. L'un de ses immeubles a été proposé aux enchères il y a deux mois. Il s'agit encore une fois d'une preuve que le laisser-faire aux mains du privé que la mairie organise non seulement est indigne et méprisant, mais aussi qu'il ne fonctionne pas et produit la crise sociale et politique que nous connaissons actuellement.

Comme le révèle Marsactu, dans son édition du 31 janvier, dans une des délibérations qui seront soumises au vote du conseil municipal ce lundi 4 prochain, la Ville s'apprête à démolir **au moins deux nouveaux immeubles dans le centre**. L'un de ces immeubles est situé au 52 de la rue du Petit-Saint-Jean à Belsunce. L'immeuble de quatre étages est vide. L'autre immeuble voué à disparaître est situé au 3 boulevard Féraud à Saint-Mauront. Les deux immeubles sont la propriété de la Ville de Marseille qui a passé une convention avec la Soleam, société publique locale notamment en charge du projet grand centre-ville.

Nous appelons donc l'ensemble de la ville à venir défendre nos écoles, à se solidariser des délogés, à porter ensemble une Marseille vivante et populaire face à ces élus décidemment aussi indignes que les logements qu'ils laissent périr.

contact@collectif5novembre.org
Facebook : Collectif du 5 novembre : Noailles en colère
Site web : https://collectif5novembre.org